



## QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES

### **PRÉPARONS ENSEMBLE LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR NOS ENFANTS**

**La réforme des rythmes scolaires** que la commune de Piré-sur-Seiche appliquera à la rentrée de septembre 2014 dans les écoles maternelles et élémentaires, entend s'appuyer sur une large concertation des acteurs de l'école.

L'objectif étant d'identifier, **grâce à la participation de tous**, les diverses possibilités d'organisation de la semaine pour l'enfant en période scolaire, en y intégrant une ½ journée supplémentaire d'enseignement. Le Directeur d'Académie d'Ille-et-Vilaine a invité les Maires du département à adresser leur projet d'organisation du temps scolaire avant le 4 novembre 2013.

**La réforme nationale** vise un allègement des journées et la programmation de l'enseignement des élèves à des moments où la faculté de concentration est la plus grande.

- o *Le temps d'enseignement doit être allégé ; la pause-déjeuner, d'un minimum de 1h30, peut être allongée.*
- o *L'organisation du temps scolaire et périscolaire s'accompagne d'une prise en charge des enfants jusqu'à 16h30.*
- o *Les autres horaires peuvent être modifiés.*
- o *La ½ journée supplémentaire peut être placée le mercredi (de préférence) ou le samedi matin (sur dérogation).*

⇒ Plus d'infos sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

#### **La Commune de Piré-sur-Seiche:**

- o **A choisi** le mercredi matin pour l'organisation de cette ½ journée supplémentaire. **L'opportunité de travailler le samedi matin a été envisagée mais n'a pu être retenue.**
- o Envisage de modifier les horaires hebdomadaires de l'école sur le territoire communal à partir du **projet de planning joint au présent questionnaire.**
- o Évalue l'opportunité des horaires d'ouverture et de fermeture du service périscolaire d'avant et d'après la classe (activités, garderie, restauration).

#### **Concertation avec les acteurs locaux :**

Parallèlement à la consultation des familles, objet de ce questionnaire, des réunions de concertation sont organisées par la Commune de Piré-sur-Seiche afin de recueillir l'opinion de tous.

**Un comité de pilotage** a ainsi été constitué, composé d'élus de la commission affaires scolaires, de représentants de parents d'élèves, des directeurs d'écoles, des enseignants, des acteurs associatifs, de la Fédération Familles Rurales 35 (gestionnaire de l'accueil de loisirs) et des services municipaux.

Le présent questionnaire a ainsi été préparé et alimenté par le comité.

### **Un seul questionnaire à compléter par famille**

**à remettre à l'enseignant ou en mairie au plus tard le vendredi 11 octobre 2013**

Nom de la famille (*facultatif*) : .....

École(s) fréquentée(s) : École Publique Saint-Exupéry École Privée Saint-Joseph

Nombre d'enfants concernés : .....

Classe(s) fréquentée(s) actuellement par votre/vos enfant(s) :

Très petite section Petite section Moyenne section Grande section CP CE1 CE2 CM1 CM2

Pour rappel, les temps scolaires et périscolaires à Piré-sur-Seiche s'organisent actuellement comme suit :

|                | <u>Temps scolaire</u>    | <u>Pause du midi</u> | <u>Garderie</u>  |                |
|----------------|--------------------------|----------------------|------------------|----------------|
|                |                          |                      | <u>Matin</u>     | <u>Soir</u>    |
| École Publique | 8h30-11h30 / 13h30-16h30 | 2h00                 | À partir de 7h30 | de 16h30 à 19h |
| École Privée   | 8h45-12h00 / 13h30-16h30 | 1h30                 | À partir de 7h30 | de 16h30 à 19h |

**1- Votre/vos enfant(s) fréquente(nt)-t-il(s) la garderie du matin ?**

Oui Non  
*Si oui,* Toujours Régulièrement De façon exceptionnelle  
*Si oui,* quelle est l'heure d'arrivée (en général) : .....

**2- Votre/vos enfant(s) fréquente(nt)-t-il(s) la garderie du soir ?**

Oui Non  
*Si oui,* Toujours Régulièrement De façon exceptionnelle  
*Si oui,* quelle est l'heure de départ (en général) : .....

**3- Les Temps d'Activités Périscolaires sont facultatifs. Ils seront proposés aux enfants entre 15h00 et 16h30 deux fois par semaine. Envisagez-vous de laisser votre enfant / vos enfants sur ce temps ?**

Oui **Oui, en fonction des types d'activités proposées** Non

**4- L'organisation de ces activités périscolaires étant proposée après le temps de classe, pensez-vous pouvoir inscrire votre/vos enfant(s) ?**

À l'année Au trimestre Par période scolaire (7 semaines de classe) **Autres précisez:**

**5- Le mercredi matin sera travaillé à l'école avec une fin de classe à 11h30. Au regard de cette organisation pensez-vous pouvoir récupérer votre/vos enfant(s) ?**

Dès la sortie de la classe à 11h30  
En garderie  
⇒ À partir de 12 h 12H15 12H30

**6- Votre/vos enfant(s) fréquente(nt)-t-il(s) le service de restauration ?**

Oui Non

**7- Actuellement votre/vos enfant(s) fréquente(nt)-t-il(s) le centre de loisirs le mercredi ?**

Oui Non

*Si oui,* Toujours Régulièrement De façon exceptionnelle  
*Si oui,* à la journée complète à la demi-journée à la demi-journée avec repas

**8- Un service de restauration sera assuré pour les enfants fréquentant le centre de loisirs le mercredi, envisagez-vous d'y inscrire votre/vos enfant(s) ?**

Oui Non  
*Si oui,* Toujours Régulièrement De façon exceptionnelle

**9- Vos remarques et/ou suggestions :**

**Ce questionnaire est très important afin de prévoir et organiser l'application des nouveaux rythmes scolaires, nous vous remercions donc vivement de votre participation et vous tiendrons informés du résultat de cette enquête.**